

► **Les formules
d'abonnement**

CONFORT

Vous êtes informé.
Vous agissez.

SÉRÉNITÉ

Nous analysons.
Nous nous occupons de tout.

Équipement

Mise à disposition d'un système
d'alarme connecté



- 2 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour un appartement
- 4 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour une maison
- 1 centrale avec transmetteur intégré
- 1 sirène intérieure indépendante
- 1 clavier ou 2 télécommandes standards

- 2 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour un appartement
- 4 détecteurs d'intrusion⁽¹⁾ pour une maison
- 1 centrale avec transmetteur intégré
- 1 sirène intérieure indépendante
- 1 clavier ou 2 télécommandes standards
- 1 détecteur de fumée

Vérification à distance et maintenance sur place :
pièces, dont remplacement des piles,
main-d'œuvre et déplacements



Services sécuritaires

Télésurveillance 24h/24 du domicile
par le centre de surveillance



Détection d'intrusion avec prise de photos⁽²⁾
(si fonction souhaitée), appel de contrôle
et information immédiate en cas d'alarme



Photos transmises à l'abonné

Photos transmises au centre de surveillance
et à l'abonné

Détection de fumée⁽³⁾, appel de contrôle
et information immédiate en cas d'alarme

EN OPTION



Analyse de la situation par un opérateur du centre
de surveillance



Intervention sur place d'un agent de sécurité,
si nécessaire



Information des forces de l'ordre, si nécessaire
après levée de doute conformément à la réglementation

EN OPTION⁽⁵⁾



Si nécessaire, organisation des mesures
de sauvegarde⁽⁴⁾ en votre absence :
gardiennage ou sécurisation des issues



Services pratiques

Pilotage à distance de votre système d'alarme
grâce à l'application mobile et à l'espace abonné



Service de notifications Signô



(1) Selon vos besoins : détecteurs d'ouverture ou
détecteurs de mouvement (équipés ou non de la fonction
photo et pouvant s'adapter à la présence d'un animal
domestique). (2) La pose de détecteurs « photo » (5 au
maximum) nécessite une liaison Internet haut-débit
ou GSM (en option) avec le centre de surveillance.
(3) Détection de la fumée émise lors d'un départ
d'incendie : le détecteur ainsi que la sirène du système
d'alarme émettent un signal pour alerter les occupants
afin que ces derniers puissent évacuer les lieux plus
rapidement. En l'absence d'interlocuteur, les services
de secours sont alertés si nécessaire. (4) Frais facturés
par EPS et habituellement pris en charge dans le cadre
de votre assurance. (5) Service temporaire d'intervention
et de sauvegarde (voir au verso). La 1^{ère} semaine de service
est offerte. (6) Tarif "à partir de", pour un équipement hors
extensions et hors options (voir au verso). ** Matériel
de marque BIRDIE, hors caméras, détecteurs de fumée et
de monoxyde de carbone.

À partir de :

22,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour un appartement

27,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour une maison

À partir de :

32,50 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour un appartement

40,00 € TTC⁽⁶⁾
par mois pour une maison

**L'installation et la mise en service
clé en main sans frais supplémentaires**

Un technicien-conseil se déplace chez vous, réalise le diagnostic sécurité des lieux, installe le système d'alarme, sans travaux importants, le met en service et le raccorde au centre de surveillance. Il forme les utilisateurs présents à son utilisation.

Transmission GSM

Optez pour ce service, si vous souhaitez doubler votre connexion principale (Internet ADSL / câble / fibre) avec le centre de surveillance. Cette option utilise le réseau de téléphonie mobile et peut ainsi prendre le relais en cas de coupure d'électricité ou de la liaison Internet. Ce service comprend l'abonnement GSM dédié au service ainsi que les communications.

3,00 € TTC
/ mois

Les extensions sécuritaires télésurveillées

	La télécommande standard	1,50 € TTC / mois
	La télécommande biométrique ⁽⁷⁾	2,50 € TTC / mois
	Le bouton d'alerte	1,00 € TTC / mois
	Le clavier	3,00 € TTC / mois
	Le détecteur d'ouverture	1,50 € TTC / mois
	Le détecteur de mouvement (équipé ou non de la fonction prise de photos ⁽²⁾)	3,00 € TTC / mois
	La sirène intérieure (une sirène est incluse dans l'équipement de base)	3,00 € TTC / mois
	La sirène extérieure avec flash	4,50 € TTC / mois

Les extensions risques domestiques télésurveillées

	Le détecteur de fumée (un détecteur inclus dans l'équipement de base en formule SÉRÉNITÉ)	1,50 € TTC / mois
	Le détecteur de monoxyde de carbone ⁽⁸⁾ Remise de 50 % sur les détecteurs supplémentaires, soit 1,50 € TTC / détecteur	3,00 € TTC / mois
	La sonde inondation	1,50 € TTC / mois

Les autres services

Tests de bon fonctionnement

■ Vérification périodique de la bonne transmission des informations au centre de surveillance	inclus
■ Télédiagnostic, télémaintenance et information de l'abonné en cas de dysfonctionnement	inclus

Interventions techniques

■ Intervention de maintenance dans le cadre du service	inclus
■ Intervention à la demande de l'abonné non liée à la maintenance du système d'alarme (travaux, rénovation intérieure, extension de la configuration, démontage en fin de contrat, ...)	65,00 € TTC / intervention

Interventions sécuritaires⁽⁹⁾

■ Formule SÉRÉNITÉ : intervention d'un agent de sécurité sur place si nécessaire	inclus
■ Formule CONFORT : service activable à tout moment, pour la durée de votre choix donnant lieu, en cas d'alarme confirmée, à l'intervention sur place d'un agent de sécurité et à l'organisation de mesures de sauvegarde. Dès que la durée cumulée des activations du service dépasse 7 jours, la semaine est facturée. Vous disposez alors d'une nouvelle semaine d'activation du service (sans interruption de service)	19,50 € TTC / semaine
■ Intervention hors des périodes d'activation du service d'intervention en formule CONFORT ou en cas de déplacements répétitifs, dus à un mauvais usage ou au non-respect des consignes d'utilisation, en formule SÉRÉNITÉ	89,90 € TTC / intervention

Mesures de sauvegarde

Les frais de gardiennage ou de sécurisation des issues endommagées, engagés par EPS en cas d'effraction, sont facturés à l'abonné par EPS et généralement couverts par l'assureur dans le cadre du contrat d'assurance multirisque habitation	33,00 € TTC
■ L'heure de gardiennage (toute heure entamée est due)	

(7) Cette option nécessite la présence d'un clavier dans l'équipement de votre système d'alarme. Pour plus d'informations à propos de la sécurisation de vos données, consultez notre Charte de Confidentialité sur notre site Internet. (8) Dans la limite de 5 détecteurs de monoxyde de carbone. (9) Interventions sécuritaires non disponibles en Corse.

Homiris, un service opéré par EPS - SAS au capital de 1.123.600 euros - Siège social: 30 rue du Doubs 67100 STRASBOURG - Correspondance abonnés: 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 - Code APE 80.20Z. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité (CNAPS) sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Centres de Télésurveillance EPS certifiés APSAD - Service de Télésurveillance P5 (référentiel I31) - Certificats n° 163.00.31, n° 216.10.31, n° 162.00.31 et n° 241.21.31 délivrés par CNPP Cert. (www.cnpp.com). - Services proposés aux particuliers, sous réserve des conditions et limites figurant dans les conditions générales. Engagement 12 mois minimum - Photos non contractuelles, le téléphone ne fait pas partie de l'équipement. - Tarifs TTC au 01/07/2024.

